

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°40-2022-022

PUBLIÉ LE 11 JANVIER 2022

Sommaire

Sous-Préfecture de Dax / BSR

40-2022-01-07-00005 - AP 2022-03 Liste des candidats pour l'élection municipale partielle complémentaire d'Azur (1 page)

Page 3

Sous-Préfecture de Dax

40-2022-01-07-00005

AP 2022-03 Liste des candidats pour l'élection
municipale partielle complémentaire d'Azur



**PRÉFÈTE
DES LANDES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Sous-Préfecture de Dax
Bureau des Sécurités et de la Réglementation

Arrêté n° 2022 - 03 établissant la liste des candidats admis à participer au premier tour du scrutin pour l'élection municipale partielle complémentaire de la commune d'AZUR

**La préfète,
Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite**

VU le code électoral, notamment les articles L247, L 252 à 257 et R214 à R127 du code électoral ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2021-89 du 6 décembre 2021 portant convocation des électeurs et organisation du scrutin de l'élection municipale partielle complémentaire de la commune d'AZUR ;

SUR proposition de Madame la secrétaire générale de la sous-préfecture ;

ARRÊTE

Article 1^{er} - À l'issue de la période de dépôt des candidatures pour l'élection municipale partielle complémentaire de la commune d'AZUR, qui se déroulera le dimanche 23 janvier 2022, et dans le cas où un second tour serait nécessaire, le dimanche 30 janvier 2022, la liste des candidats est fixée comme suit :

- M. Maxime BRUTAIS
- M. Baptiste FERNANDES
- Mme Maylis LEGENDRE
- M. Cédric LOUBSENS
- Mme Alexandra MARCON

Article 2 - Le Sous-Préfet de l'arrondissement de Dax et le premier adjoint d'Azur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché en mairie dès réception et dans le bureau de vote le jour du scrutin.

Dax, le 7 janvier 2022

Le Sous-préfet

Thierry BARON

